

Janvier
2016



L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n° 35

Volet 1 : Conjoncture agricole et emploi agricole

La baisse des prix à la production des produits agricoles se poursuit au 2e trimestre 2015 ; l'excédent des échanges agroalimentaires progresse

Au 2^e trimestre 2015, les perspectives d'une production mondiale record pèsent sur les cours des céréales. Le prix des vins continuent en outre de fléchir, notamment les prix des vins AOP. Les prix des fruits et légumes frais sont en hausse sur an, soutenus par le recul de la production et le dynamisme de la demande. Les prix d'achat des moyens de production agricole restent orientés à la baisse dans un contexte de chute des prix de l'énergie et des lubrifiants.

En cumul de janvier à juin 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires s'établit à 4,5 Md€, contre 4,2 Md€ pour la période correspondante de l'année précédente. La progression résulte de la hausse des exportations de céréales et de boisson. Ces évolutions favorables font plus que compenser la diminution des ventes de produits laitiers et de produits transformés à base de céréales ou de fruits et légumes.

Au 4e trimestre 2014, l'emploi agricole est en léger retrait

Le recul de l'emploi saisonnier (-0,8 %) provient du décalage des travaux agricoles au 4^e trimestre un an plus tôt. Hors secteur de la production, l'emploi global en volume progresse en effet de +0,7 %. Ces évolutions s'accompagnent ce trimestre encore d'un transfert de l'emploi en CDI vers l'emploi en CDD. Portée par une augmentation du salaire horaire moyen plus forte que l'évolution du Smic et l'essor des CDD, la masse salariale s'accroît en fin d'année 2014 (+2,3 %).

Les intentions d'embauche progressent au 1er trimestre 2015

Avec une évolution de +2,2 % au 1^{er} trimestre 2015, le nombre d'intentions d'embauche au sein du régime agricole repart à la hausse. Cette augmentation concerne les CDI (+3,6 %) et les CDD hors TODE (+6,3 %) tandis que les embauches en TODE diminuent légèrement (-0,9 %). Le secteur de la Production, qui concentre plus de sept embauches sur dix au sein du régime agricole, progresse de +2,5 %.

Les installations d'exploitants agricoles baissent faiblement en 2014

En 2014, 12 900 non-salariés se sont installés en tant que chefs d'exploitation agricole. Ils sont 300 de moins que l'année précédente, ce qui représente une baisse de -2,3% contre +6,0% en 2013. La dynamique des installations est en effet dépendante des cessations d'activité des chefs d'exploitation agricole. Or ces dernières ont diminué de -6,3 % en 2014. Le niveau de remplacement des départs en retraite par les installations s'établit à 80,0% en 2014 (76,7% en 2013). Enfin, les installations restent marquées par une stabilité du poids des chefs pluriactifs et le développement des formes sociétaires.

Conjoncture agricole - Prix agricoles et échanges agroalimentaires2

Emploi des salariés agricoles au 4e trimestre 2014.....3

Suivi des intentions d'embauche des salariés agricoles au 1er trimestre 2015.....4

Les installations en 2014.....5

Conjoncture agricole - Prix agricoles et échanges agroalimentaires

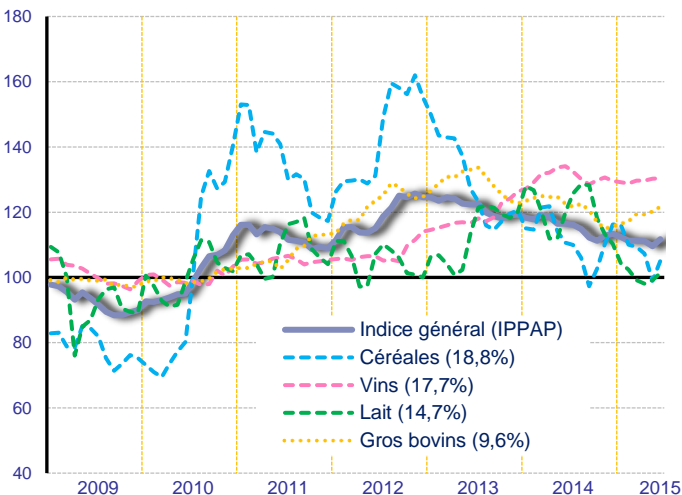
Au 2e trimestre 2015, le mouvement de baisse des prix agricoles à la production se prolonge...

Les **prix agricoles à la production** fléchissent de -5,4 % au 2e trimestre. A l'exception des oléagineux, des légumes, des fruits frais et des œufs, les principales productions animales et végétales restent orientées à la baisse.

Les perspectives de production favorables dans l'hémisphère nord contribuent au recul des prix des **céréales** (-10,2 % sur un an après -4,5 % au 1^{er} trimestre).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles

Base 100 en 2010



Source : Insee

Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa pondération dans le calcul de l'indice général

Tableau 1: Prix agricoles à la production

| Evolution en % sur un an | 2012 | 2013 | 2014 | 2014 T4 | 2015 T1 | 2015 T2 |
|----------------------------|------|-------|-------|---------|---------|---------|
| Indice général brut | 5,9 | 1,4 | -4,9 | -5,3 | -5,7 | -5,4 |
| Céréales (18,8%) | 5,8 | -9,4 | -13,8 | -7,9 | -4,5 | -10,2 |
| Vins (17,7%) | 1,7 | 10,7 | 9,8 | 4,4 | -0,1 | -2,4 |
| Lait (14,7%) | -2,8 | 7,2 | 6,8 | -4,5 | -18,4 | -13,2 |
| Gros bovins (9,6%) | 14,1 | 5,3 | -5,7 | -6,4 | -5,2 | -2,9 |
| Porcins (5,4%) | 10,0 | 1,7 | -8,4 | -16,5 | -11,2 | -14,0 |
| Légumes frais (5,3%) | 10,8 | 1,2 | -7,8 | 4,7 | 18,1 | 7,6 |
| Oléagineux (4,9%) | 10,8 | 1,2 | -7,8 | -9,8 | -4,1 | 4,3 |
| Volailles (4,6%) | 1,8 | 5,7 | -6,7 | -6,1 | -5,6 | -4,4 |
| Fruits frais (3,5%) | 12,1 | 12,3 | -18,6 | -12,5 | -2,6 | 7,1 |
| Pommes de terre (2,6%) | -0,5 | 62,2 | -40,8 | -44,0 | -34,7 | -11,8 |
| Œufs (1,5%) | 52,1 | -34,0 | 3,2 | 8,2 | 7,6 | 4,7 |

Source : Insee

Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa pondération dans le calcul de l'indice général

Les prix de l'ensemble des **vins** fléchissent (- 2,4 % sur un an), pénalisés par la baisse des cours des vins AOP. Les prix des autres vins accentuent leur progression sur un an, en lien avec des disponibilités limitées pour cette campagne.

Le prix du **lait** se replie encore (-13,2% après -18,4%). Le marché national du lait subit les conséquences de la baisse de la demande mondiale, alors que le niveau de la collecte nationale de lait reste comparable à celui de 2014.

Dans un contexte d'offre européenne abondante, les prix des **gros bovins** et des **porcins** reculent respectivement de -2,9 % et -14,0 %

Les prix des **légumes frais** progressent de +7,6 % tandis que les prix des **fruits frais** sont en hausse de +7,1 % sur un an, revenant ainsi à leur niveau moyen 2010-2014.

...les prix des consommations intermédiaires continuent également de reculer

Dans le sillage des cours céréaliers, le prix **des aliments pour animaux**, qui représente 27% du prix des intrants (moyens de production hors biens d'investissement) baisse de -6,3% sur un an.

Le recul des prix de **l'énergie et lubrifiants** s'atténue (-10,5 %). Le prix du gazole, qui représente 58% de ce poste, diminue de -11,4 % sur un an.

Le prix des **engrais et amendements** ralentit à +1,9 %.

Tableau 2 : Prix d'achat des moyens de production agricole

| Evolution en % sur un an | 2012 | 2013 | 2014 | 2014 T4 | 2015 T1 | 2015 T2 |
|---------------------------------|------|------|------|---------|---------|---------|
| Indice général | 3,3 | 1,5 | -3,1 | -2,3 | -2,6 | -2,1 |
| Aliments des animaux (20,5 %) | 6,5 | 5,2 | -7,6 | -7,3 | -6,3 | -6,3 |
| Energie et lubrifiants (10,0 %) | 3,1 | -1,6 | -4,1 | -10,1 | -15,3 | -10,5 |
| Engrais et amendements (9,2 %) | 4,1 | -5,1 | -4,8 | 2,8 | 4,2 | 1,9 |
| Semences et plants (6,6 %) | 3,4 | 3,7 | 0,4 | -0,2 | 0,3 | 0,2 |
| Biens d'investissement (25,3%) | 1,4 | 1,8 | 0,4 | -0,4 | -0,5 | 0,4 |

Source : Insee

Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa pondération dans le calcul de l'indice général

Tableau 3 : Echanges agroalimentaires

| Cumul sur 6 mois En millions d'euros | Export. | | Import. | | Solde | | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|------------|
| | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | Evol. |
| Produits bruts et transformés | 28 659 | 29 686 | 24 483 | 25 189 | 4 175 | 4 497 | 322 |
| Produits bruts | 7 801 | 8 438 | 6 336 | 6 778 | 1 465 | 1 659 | 195 |
| dont céréales | 4 249 | 4 759 | 972 | 798 | 3 277 | 3 961 | 684 |
| dont légumes | 1 201 | 1 227 | 1 654 | 1 792 | -453 | -564 | -111 |
| dont fruits | 896 | 889 | 2 686 | 3 124 | -1 790 | -2 235 | -445 |
| Produits transformés | 20 858 | 21 248 | 18 147 | 18 410 | 2 711 | 2 838 | 127 |
| dont boissons | 6 091 | 6 648 | 1 464 | 1 506 | 4 627 | 5 142 | 515 |
| dont prod. de l'abattage | 2 203 | 2 179 | 2 878 | 2 777 | -675 | -598 | 77 |
| dont autres prod. alimentaires | 3 751 | 3 880 | 3 434 | 3 661 | 317 | 219 | -98 |
| dont produits laitiers | 3 579 | 3 352 | 1 650 | 1 830 | 1 929 | 1 522 | -408 |

Source : Agreste

Note: Les regroupements sont opérés selon la classification des produits français en vigueur depuis 2008 (CPF 2)

Un excédent des échanges agroalimentaires en hausse

Sur les six premiers mois de l'année, l'**excédent des échanges agroalimentaires** s'établit à 4,5 milliards d'euros. En baisse en janvier et février, l'excédent augmente depuis. En cumul de janvier à juin, l'excédent en produits bruts atteint 1,7 Md€, le solde des échanges en produits transformés s'élève quant à lui à 2,8 Md€. La valeur des exportations de produits agroalimentaires progresse de +3,6 % contre +2,9 % pour les importations.

Avec 4,0 Md€, le solde des **échanges en céréales** augmente fortement sur un an (+700 M€). Soutenu par un euro compétitif face au dollar, les volumes exportés progressent, notamment à destination de l'Egypte, des Philippines et de la Chine.

La croissance des **exportations de boissons** (+600 M€ sur un an) est portée par le dynamisme des ventes de vins et de Cognac à destination du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la Chine.



Emploi des salariés agricoles au 4e trimestre 2014

Hors secteur de la Production agricole, le volume d'heures travaillées croît légèrement

Avec un recul de -0,8% en glissement annuel, le volume total d'**heures travaillées** subit le décalage des récoltes du 4^e trimestre 2013. Hors secteur de la Production, le volume horaire croît de +0,7 %. Tous secteurs agricoles confondus, le volume d'heures travaillées pour les CDD augmente de +0,4 %, alors que celui des CDI s'infléchit de -1,4 %. Ces évolutions de sens contraire illustrent le phénomène persistant de substitution des CDI au profit des CDD.

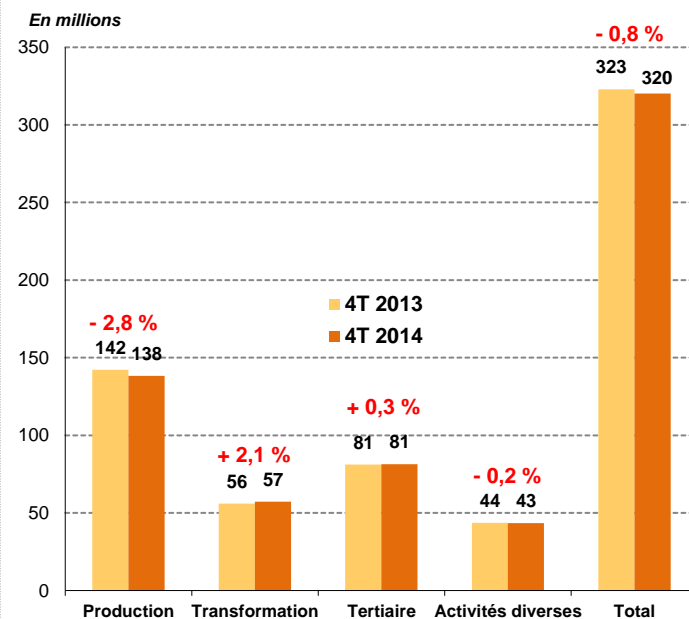
Afin d'atténuer l'impact du décalage des récoltes en 2013, l'analyse pour le secteur de la **Production** agricole est réalisée en *évolution mixte*¹. Le volume horaire décroît de -2,8 %, les CDD comme les CDI reculant (CDD TODE -4,0 % ; CDD hors TODE -3,1 % ; CDI -2,2 %).

Dans le secteur de la **Transformation**, le nombre d'heures travaillées augmente de +2,1 %. Pour les CDD, il bondit de +8,8 %. Pour les CDI, il croît légèrement de +0,4 %.

Après quatre trimestres consécutifs de baisse, la stabilité du volume horaire du secteur **Tertiaire** se confirme (+0,3 % dont +9,8 % pour les CDD et -1,1 % pour les CDI).

Le nombre d'heures du secteur des «**Activités diverses**» fléchit légèrement (-0,2%). Le volume horaire des contrats en CDD, majoritaires chez les paysagistes, s'accroît de +4,6 %, tandis que celui des CDI diminue de -2,8 %.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'heures de travail



Source : CCMSA

A l'exception du secteur de la Production, la dynamique de l'emploi se stabilise

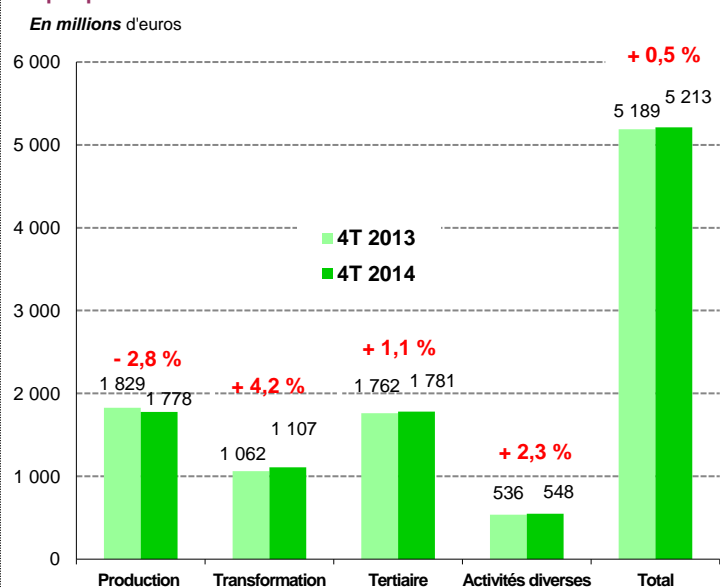
Hors secteur de la Production, le nombre de **contrats actifs au cours du trimestre**, marqueur de la dynamique de l'emploi, se stabilise. Pour l'ensemble des quatre secteurs agricoles, les CDI reculent de -1,2 %. Les CDD chutent de -11,0 % en raison de l'effet de base lié au décalage des récoltes dans le secteur de la Production agricole.

Calculé en *évolution mixte*¹, le nombre de contrats actifs au cours du trimestre, pour le secteur de la **Production**, diminue de -10,6 %. Tous les types de contrats sont en baisse (CDD TODE -4,0 % ; CDD hors TODE -27,1 % ; CDI -1,5 %).

Le secteur de la Transformation croît de +1,1 %. Les CDD progressent de +1,3 %, les CDI de +0,6 %. Ces dernières évolutions interrompent le phénomène de substitution des CDI au profit des CDD relevé les trimestres précédents.

Le secteur Tertiaire recule de -0,1 %. Cette baisse se décompose en une hausse de +6,4 % pour les CDD et un fléchissement de -1,4 % pour les CDI. Après un recul de -0,4 % au 3^e trimestre, l'évolution de -1,3 % pourrait augurer une phase de décroissance pour le secteur des «**Activités diverses**». Ce retournement serait imputable à la baisse d'activité dans le BTP. Avec une hausse de +2,2 % des CDD et une baisse de -3,3 % des CDI, le phénomène de substitution reste à l'œuvre au cours de la période.

Graphique 2 : Evolution de la masse salariale



Source : CCMSA

Hors secteur de la Production, la masse salariale est dynamique

Hors secteur de la Production, la **masse salariale** croît de +2,3 % (+0,5 % tous secteurs inclus). Calculée en *évolution mixte*¹, la masse salariale du secteur de la **Production** recule de -2,8 %. Les autres secteurs agricoles sont en hausse (**Transformation** +4,2 %, **Tertiaire** +1,1 % et «**Activités diverses**» +2,3 %).

L'évolution du salaire horaire moyen est supérieure à celle du Smic

Le **salaire horaire** moyen (en *évolution mixte*¹) progresse de +1,3 %. Bien que cette évolution ne puisse lui être directement comparée, celle-ci dépasse l'évolution du Smic (+1,1 %).

Pour les CDI, le **salaire horaire** global croît de +1,9 %. Pour les quatre secteurs agricoles, les évolutions, comprises entre +1,2 % et +2,7 %, sont supérieures à celle du Smic.

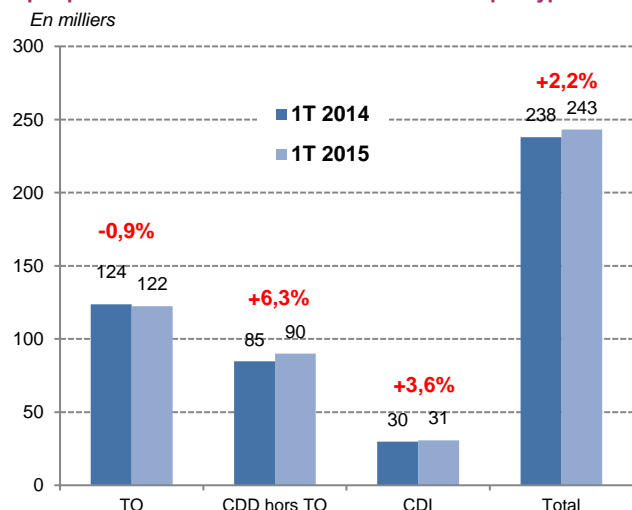
Du fait du décalage des récoltes un an plus tôt, le salaire horaire des CDD progresse faiblement (+0,2 %). La **Production** (10,67 €), la **Transformation** (13,50 €), le **Tertiaire** (14,20 €) et les «**Activités diverses**» (8,56 €) évoluent respectivement de -2,5 %, +1,7 %, +1,4 % et +9,2 %. Le niveau relativement bas du salaire horaire global du secteur des «**Activités diverses**» s'explique par la recours important aux contrats d'apprentissage et d'insertion, rémunérés en-dessous du Smic légal.

Signes cités : TODE : Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi ; CDD : Contrats à Durée Déterminée ; CDI : Contrats à Durée Indéterminée. Contact : Nadia El Fettahi - DERS Cotisations – elfettahi.nadia@ccmsa.msa.fr

1 La série «**CDI**» est brute. Les séries des CDD – TODE et CDD hors TODE sont en revanche calculées «**Corrigées des Variations Saisonnières**» (CVS).

Intentions d'embauche des salariés agricoles au 1er trimestre 2015

Graphique 1 : Nombre d'intentions d'embauches par type de contrat



Source : CCMSA

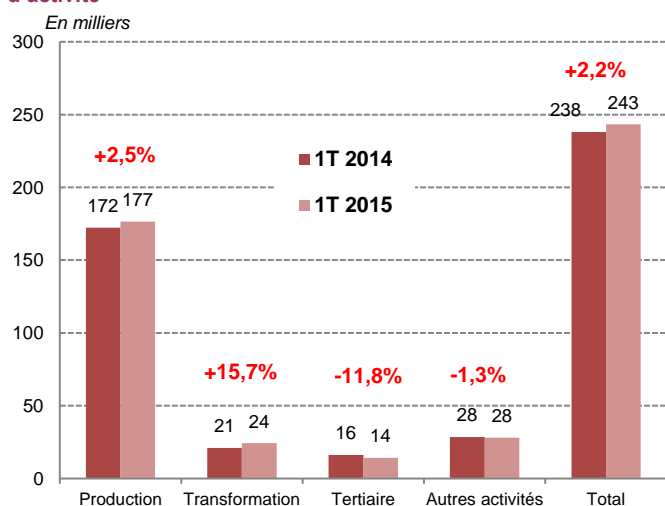
Les intentions d'embauche en légère augmentation

Au 1er trimestre 2015, le **nombre total d'intentions d'embauche** s'établit à 243 300 (+5 300 sur un an), en augmentation de +2,2 % en glissement annuel. Bien que la croissance soit plus modérée ce trimestre, l'évolution prolonge le mouvement de hausse des périodes précédentes. Du fait des décalages d'embauche des saisonniers provoqués par les conditions météorologiques particulières de l'année 2013, la tendance à la hausse a été brièvement interrompue durant le 4^e trimestre 2014 (- 42,9 %).

Après avoir fortement régressé au 4^e trimestre 2014 (- 56,4 %), les **intentions d'embauche en TO** reculent à nouveau, mais de manière beaucoup plus modérée (-0,9 % avec 122 400 embauches). Celles-ci représentent 50,3 % des intentions d'embauche de ce trimestre. Ce type d'emploi est fortement dépendant des conditions météorologiques, qui conditionnent les périodes de récoltes.

A l'inverse, les **intentions d'embauche en CDD hors TO** progressent de +6,3 %. Quant aux **intentions d'embauche en CDI**, elles augmentent de +3,6 %

Graphique 2 : Nombre d'intentions d'embauches par grand secteur d'activité



Source : CCMSA

Mais des évolutions contrastées selon les grands secteurs d'activités

Au 1er trimestre 2015, le secteur de la **production** concentre près de 72,6 % du volume total des intentions d'embauche du régime agricole. L'évolution de ce secteur conditionne donc directement l'évolution de l'ensemble du régime. Les intentions d'embauche au sein de ce secteur progressent de +2,5 % ce trimestre.

Avec + 15,7 %, la hausse la plus dynamique concerne le secteur de la **transformation**. Celui-ci ne représente toutefois que 10,0% des intentions d'embauche. Les deux autres grands secteurs d'activité régressent. La baisse est forte pour le **tertiaire** (-11,8 %), et modérée pour le secteur "**Autres activités**" (-1,3 %). Ces deux secteurs représentent respectivement 5,9 % et 11,6 % des intentions d'embauche du régime agricole.

Contact : Guillaume Prevostat - DERS Cotisations – prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Les installations en 2014

Les installations d'exploitants agricoles en légère baisse

En 2014, l'effectif des jeunes chefs d'exploitation installés âgés de 40 ans et moins – ceux éligibles au dispositif d'aides à l'installation - atteint 8 400 personnes, en baisse de -2,3 % par rapport à 2013. Ces jeunes installés représentent 65,1% des nouveaux installés en 2014.

Dans le même temps, le nombre de **départs en retraite**, qui s'était accru de +21 % en 2013, diminue de -6,3 % au cours de l'année 2014. Ainsi, 16 140 chefs d'exploitation cessent leur activité en 2014 et font valoir leur droit à la retraite.

Avec 3 565 personnes en 2014, les **installations tardives** ne résultant pas d'un transfert entre époux progressent quant à elles très légèrement (+0,6 %). Elles représentent désormais 27,6 % des installations réalisées ; elles n'en représentaient que 23,5 % six ans plus tôt.

Avec 944 personnes en 2014, les installations tardives résultant d'un **transfert entre époux** sont en forte diminution (-11,3 % sur un an). Cette évolution est à rapprocher de la baisse du nombre de départs en retraite en 2014. Ce type d'installation ne représente que 7,3% des installés.

Tableau 1 : Installations en 2014

| | Jeunes installés (moins de 40 ans) | Installés tardifs hors transfert entre époux | Installés tardifs avec transfert entre époux |
|---|---------------------------------------|--|--|
| Effectifs | 8 407 | 3 565 | 944 |
| Poids relatif | 65% | 28% | 7% |
| Proportion de femmes | 28% | 60% | 90% |
| Proportion de pluriactifs | 32% | 37% | 27% |
| Proportion d'installés en nom personnel | 44% | 43% | 82% |
| Activité de production dominante | Céréales (16%) | Céréales (21%) | Céréales (22%) |

Source : CCMSA

Les installations sous forme sociétaire sont majoritaires

Depuis 2005, l'installation **sous forme sociétaire** est devenue majoritaire chez les jeunes installés. En 2014, 56,1 % des jeunes ont choisi de s'établir en société, avec une prédilection croissante pour les EARL et les Gaec (46,3 % des installations).

Le transfert entre époux se réalise logiquement sous une forme juridique **en nom personnel** (82% des installations pour cette population d'installés). Pour les autres installés tardifs (hors transfert entre époux), la forme sociétaire prédomine avec 56,6 % des installations.

Le taux de pluriactivité des nouveaux installés reste élevé

En 2014, 32,9 % des installés – jeunes ou tardifs – se déclarent **pluriactifs**. Un chef d'exploitation est dit pluriactif dès lors qu'il exerce plusieurs activités dont l'une au moins est agricole

Parmi les installés de 40 ans et moins, le taux de pluriactivité masculin est stable autour de 32-33 % depuis 2007, tandis que celui des femmes continue d'augmenter (d'un point et demi) et passe à 29,5% en 2014.

Parmi les installés de plus de 40 ans, le taux de pluriactivité des hommes est de 31,6% lorsqu'il y a transfert entre époux. Dans le cas contraire, il est de 45% en 2014, en légère augmentation.

Parmi les femmes de plus de 40 ans et en l'absence d'une succession du conjoint, la pluriactivité augmente d'un point pour atteindre 33 % en 2014. De même, en cas de transfert de l'exploitation au conjoint, le taux de pluriactivité féminin augmente de deux points (27 % en 2014 contre 25 % en 2013).

Parmi les jeunes installés, le taux de féminisation est stable

Depuis quinze ans, parmi les jeunes installés de 40 ans et moins, **la part des femmes** oscille entre 27 et 30%. En 2014, elle se situe à 27,7 % des effectifs, contre 29 % en 2013.

Parmi les installations tardives hors transfert entre époux, les femmes, bien que toujours majoritaires, voient sur le long terme, leur part se réduire. En 2014, la part des femmes est de 59,8 % contre 64,6 % huit ans plus tôt.

Les installations par transfert entre époux, concernent très majoritairement les femmes. En 2014, celle-ci s'établit à 89,6 %, mais c'est toutefois cinq points de moins qu'en 2005.

Le niveau de remplacement des départs en retraite s'améliore

En 2014, 16 140 chefs d'exploitation ont cessé leur activité et ont fait valoir leur droit à la retraite, soit 6,3 % de moins que l'année passée.

Cette même année, 80,0 % des départs sont compensés par des installations, que celles-ci émanent de jeunes agriculteurs, d'agriculteurs installés tardivement avec ou sans transfert entre époux.

La baisse du nombre de départs en retraite provoque une raréfaction des terres libérées. Dans cette situation, comme cela a déjà pu être observé, la préférence donnée à l'installation par rapport à l'agrandissement des exploitations existantes est plus prégnante.

Contact : Guillaume PREVOSTAT- DERS Cotisations – prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



| | |
|----------------------|---|
| MSA Caisse Centrale | Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques |
| Les Mercuriales | Responsable de la publication, Alain PELC - pelc.alain@ccmsa.msa.fr |
| 40 rue Jean Jaurès | Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr |
| 93647 Bagnolet cedex | Rédacteurs : A. GUYONVARCH, N. EI FETTAHI, G. PREVOSTAT |
| | Diffusion : Claudine GAILLARD : gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr |
| | Mireille MEDELELICE : medelice.mireille@ccmsa.msa.fr |

